

HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS - GLOBAL LOWER CARBON EQUITY

Le Conseiller en investissement examinera toutes les principales incidences négatives du SFDR afin d'évaluer la pertinence pour le compartiment. La Politique d'investissement responsable de HSBC définit l'approche adoptée pour identifier les principales incidences négatives en matière de durabilité et y répondre, ainsi que la manière dont HSBC considère les risques en matière de développement durable ESG, qui peuvent avoir un impact négatif sur les titres dans lesquels les compartiments investissent. HSBC fait appel à des fournisseurs de services de contrôle tiers pour identifier les entreprises et les gouvernements dont la gestion des risques ESG est médiocre et, lorsque des risques potentiels importants sont identifiés, HSBC effectue également des vérifications préalables supplémentaires. Les incidences sur le développement durable, y compris les principales incidences négatives pertinentes, identifiées par un examen préalable, sont un facteur clé dans le processus décisionnel en matière d'investissement et, à leur tour, cela justifie également les conseils donnés aux clients.

L'approche adoptée, comme indiqué ci-dessus, signifie, entre autres choses, que les points suivants sont examinés :

- l'engagement des entreprises à réduire les émissions de carbone, l'adoption de principes sains relatifs aux droits de l'homme et le traitement équitable des employés, la mise en œuvre de pratiques rigoureuses de gestion de la chaîne d'approvisionnement visant, entre autres choses, à réduire le travail des enfants et le travail forcé. HSBC accorde également une grande attention à la robustesse de la gouvernance d'entreprise et des structures politiques, notamment le niveau d'indépendance du conseil d'administration, le respect des droits des actionnaires, l'existence et la mise en œuvre de politiques rigoureuses de lutte contre la corruption et les actes de corruption, ainsi que les pistes d'audit ; et
- l'engagement des gouvernements à l'égard de la disponibilité et de la gestion des ressources (y compris les tendances démographiques, le capital humain, l'éducation et la santé), des technologies émergentes, des réglementations et politiques gouvernementales (y compris les changements climatiques, la lutte contre la corruption et les actes de corruption), de la stabilité politique et de la gouvernance.

Le compartiment fera la promotion des caractéristiques environnementales et sociales suivantes :

1. Prise en compte active des investissements à faibles émissions de carbone et des scores ESG plus élevés par rapport à l'indice. L'indice MSCI World Index (l'« Indice de référence ») sera utilisé pour mesurer l'intensité en carbone et les scores ESG du compartiment.
2. Pratiques commerciales responsables conformément au Pacte mondial de l'ONU.
3. Normes environnementales minimales en excluant les activités commerciales jugées nuisibles à l'environnement.
4. Identification et analyse des caractéristiques environnementales et sociales d'une entreprise, y compris, mais sans s'y limiter, les risques physiques liés au changement climatique et à la gestion du capital humain.
5. Prise en compte active des questions environnementales et sociales par le biais de l'engagement et du vote par procuration.
6. Exclusion de la part d'investissement dans les armes controversées.
5. Prise en compte active des questions environnementales par l'engagement et le vote par procuration.
6. Analyse de la part de l'investissement dans les armes controversées.

Stratégie d'investissement et Proportion des investissements :

Dans des conditions de marché normales, le compartiment investit un minimum de 90 % de ses actifs nets conformément à la Stratégie de réduction des émissions de carbone décrite ci-dessous, en actions et titres assimilables à des actions de sociétés domiciliées, basées ou cotées sur un marché réglementé dans les marchés développés ou y exerçant la majeure partie de leurs activités.

Le compartiment vise une exposition plus faible aux entreprises à forte intensité de carbone grâce à la construction de portefeuille.

Le compartiment utilise un processus d'investissement multi-facteurs, basé sur cinq facteurs (valeur, qualité, dynamique, faible risque et taille), pour identifier et classer les actions de son univers d'investissement dans le but de maximiser le rendement corrigé du risque du portefeuille. Bien que le processus d'investissement utilise actuellement ces cinq facteurs, il fait l'objet d'une recherche continue sur les facteurs supplémentaires actuels et potentiels. Afin de réduire l'exposition aux activités à forte intensité carbone et d'augmenter la notation ESG du compartiment, toutes les participations du portefeuille sont évaluées en fonction de leur intensité carbone et de leur score ESG respectif.

Un processus d'investissement systématique exclusif de HSBC est ensuite utilisé pour créer un portefeuille qui :

- maximise l'exposition aux actions les mieux classées, et
- vise une intensité carbone inférieure et une notation ESG supérieure, calculées respectivement comme la moyenne pondérée des intensités carbone et des notations ESG des investissements du compartiment, à la moyenne pondérée des composantes de l'Indice de référence.

Dans des conditions de marché normales, le compartiment investit un minimum de 90 % de ses actifs nets conformément à la Stratégie de réduction des émissions de carbone décrite ci-dessous, en actions et titres assimilables à des actions de sociétés domiciliées, basées ou cotées sur un marché réglementé dans les marchés développés ou y exerçant la majeure partie de leurs activités.

En outre, le compartiment peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs nets en parts ou actions d'OPCVM et/ou d'autres OPC éligibles (y compris d'autres compartiments de HSBC Global Investment Funds).

Méthodes :

HSBC utilise son propre processus d'investissement systématique propriétaire pour mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales promues par le compartiment sont respectées. HSBC utilisera les données fournies par un numéro ou des tiers. Toutes les données utilisées seront vérifiées par le service de recherche étendue de HSBC Asset Management.

La Politique d'investissement responsable de HSBC, notre Politique d'engagement et notre Plan de gestion sont disponibles sur notre site internet www.assetmanagement.hsbc/Responsible-Investments/policies.